ville de sète

Laura Seguin
Conseillère Municipale/ Conseillère Communautaire

Sète, le 18 janvier 2022

François Commeinhes
Maire de Sète
Hôtel de Ville
Rue Paul Valéry
34200 Sète

Objet : raccordement de la copropriété à la fibre de la copropriété sise au [redacted]

Monsieur le Maire,

Dans votre courrier réponse en date du 11 octobre 2021, faisant suite au mien datant du 29 septembre, vous précisiez au sujet de ce raccordement *« Concernant l'installation de la fibre optique dans l'immeuble,* ***la ville a validé l'implantation d'un regroupement de 3 armoires de raccordement sur le plan Joseph Soulet****, qui permettront de desservir près de 1000 logements. Orange a certainement prévu de raccorder cette résidence sur une de ces armoires.* ***Les travaux sont prévus par l'opérateur d'ici la fin de l'année pour des raccordements au 1er semestre 2022*** *».*

Or, il s'avère que des riverains nous interpellent car, manifestement, après des échanges avec les équipes techniques d'Orange et le sous-traitant, le raccordement n'est pas près de voir le jour.

En effet, le choix validé du plan Joseph Soulet n'est pas certain. Il est question également, d'une implantation sur la place de la médiathèque. Mais là aussi, aucune certitude, car toujours d'après les techniciens, la mairie hésite encore à donner son autorisation, envisageant, éventuellement, de créer à ces emplacements, des « garages » à vélos.

Selon le responsable de ces travaux d'installation, sur 60 armoires, 4 sont encore dans l'attente d'un emplacement afin de raccorder les riverains.

Il est à noter que la proposition de câblage de la copropriété du 43 rue Jean Jaurès (armoire n° 30376) date de mars 2020, qu'une visite a été effectuée par un technicien d'Orange en juillet 2020 et que déjà, à cette date, l'argument avancé était un blocage de la mairie. Depuis Orange et son installateur attendent l'emplacement exact et définitif validé par la mairie et que cette dernière signe l'autorisation d'installation.

Donc, pour résumer, à ce jour et malgré votre réponse d'octobre dernier, il n'y a aucun emplacement prévu pour les armoires de raccordements.

Les différents arguments avancés laissent planer le doute sur une responsabilité d'Orange, qui souhaite uniquement terminer ces travaux. En revanche, il est légitime de se demander si ce statu quo n'est pas lié au blocage du démarrage des travaux sur la place Aristide Briand. Ce qui serait totalement injuste, car cela signifierait que les riverains subissent un choix politique incertain, une décision qui n'est pas prise, alors que ces 2 projets ne sont pas liés (mais qui sait ?), et bien que les choses avaient été avalisées dès mars 2020 pour ce raccordement.

Je vous saurai donc gré, Monsieur le Maire, d'apporter une réponse claire et à l'entreprise qui subit une valse d'hésitations et aux copropriétaires, qui sont également, vos administrés. A ce titre, ils méritent plus de respect dans leur qualité de vie au quotidien.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez, Monsieur le Maire, recevoir mes salutations républicaines.

Laura Seguin
Conseillère Municipale
Conseillère Communautaire